LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL SPÉCIFIQUE

Parents millavois, votre enfant requiert une attention spécifique au sein des structures d'accueil en raison d'un handicap ou d'une maladie chronique ? Vous trouverez ici toutes les informations et le contact du référent handicap.

Contenu mis à jour le 06.10.25

LA CLASSE D'ACCUEIL DES MOINS DE 3 ANS

Qu'est ce qu'une classe d'accueil ?

Un dispositif spécifique de 26 places, situé au sein de l'école Jean Henri Fabre, permettant une transition en douceur entre la maison (ou la crèche) et l'école maternelle.

Une classe qui avance au rythme de l'enfant avec un emploi du temps spécifique à chacun.

Un encadrement renforcé et de qualité avec la présence de 3 professionnelles de la petite enfance (une éducatrice de jeunes enfants, une enseignante de l'éducation nationale et une atsem).

Des apprentissages évolutifs, personnalisés et adaptés, en cohérence avec les programmes de l'Education Nationale, permettant d'assimiler les règles de la vie en société, de stimuler sa motricité et de développer le langage. Des espaces dédiés, pensés et adaptés pour cet âge.

Un accueil à la cantine et aux activités périscolaires en commun avec les enfants de maternelle.

Quels enfants sont accueillis ?

- Les enfants millavois qui ont 2 ans à la rentrée de septembre.
- Les enfants qui auront 2 ans entre septembre et décembre pourront être accueillis en cours d'année.
- Les enfants avec ou sans couche : la propreté n'est pas encore exigée à cet âge et fait partie d'un apprentissage à part entière pour rentrer à l'école l'année suivante.

Prendre rendez-vous auprès de la classe d'accueil :

classe.accueil.jhf@gmail.com

05 65 60 29 36 (les après-midis)

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE AUTISME

Situé au sein de l'école maternelle Jean Macé, cette unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA) permet d'accueillir 20 enfants atteints de troubles autistiques dans une école classique tout en bénéficiant d'un accompagnement quotidien et personnalisé.

Les enfants sont accompagnés par une enseignante, trois éducatrices spécialisées, une psychomotricienne, une orthophoniste et une psychologue dans un espace qui leur est dédié et adapté.

C'est la deuxième UEMA du département de l'Aveyron, l'autre se situe à Onet-le-Château.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE AUTISME

La ville a signalé à l'Agence Régionale de Santé, sa volonté d'implanter à Millau une unité d'enseignement élémentaire Autisme pour assurer une continuité de scolarité aux enfants présentants des troubles autistiques.

Ainsi depuis 2024, une unité d'enseignement élémentaire (UEEA) a été ouverte à l'école Beauregard. 5 enfants présentant des troubles autistiques sévères et ayant besoin d'un suivi plus appuyé qu'en ULIS sont scolarisés sur cette nouvelle année scolaire 2024-2025.

Une référente accueil inclusif

Le centre communal d'action social propose aux parents les conseils et l'accompagnement d'une référente accueil inclusif. Sa mission est d'être en liaison constante avec les familles, d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant. Selon le mode de garde retenu, elle propose des adaptations pour que l'enfant puisse être accueilli dans les meilleures conditions possibles (repères dans l'espace, matériel...). Ce travail s'effectue en concertation avec les professionnels de la petite enfance, à commencer par les équipes des structures d'accueil et les soignants qui suivent l'enfant.

Élaboration d'un projet d'accueil pour l'enfant

La référente accueil inclusif élabore un projet d'éveil pour l'enfant. Avec l'accord des parents, ce projet d'accueil et les besoins de l'enfant sont retranscrits dans un livret d'accompagnement de l'enfant. La référente accueil inclusif favorise le lien entre les familles, les partenaires professionnels et les lieux-ressources pour l'accueil de l'enfant.

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30